

PROGRAMME ONU-REDD



APPUI DU PROGRAMME ONU-REDD ET EXEMPLES DE PRÉPARATION JURIDIQUE POUR LA REDD+ DANS DIFFÉRENTS PAYS

1. Que signifie la préparation juridique pour la REDD+?

La préparation juridique pour la REDD+ se réfère aux efforts menés par les pays pour mettre en place des cadres juridiques nationaux et/ou sous-nationaux en soutien aux efforts REDD+. En se préparant pour la mise en œuvre de la REDD+, les pays travaillent à l'adaptation des politiques, lois et réglementations en vigueur et/ou l'adoption de nouveaux textes, et ce afin de soutenir et rendre opérationnels les stratégies et processus nationaux REDD+.

En Indonésie, la Réglementation Ministérielle No.P.36/Menhut-II/2009 sur la délivrance de permis pour le piégeage du carbone et/ou son stockage dans les forêts de production et les aires protégées a permis l'adoption de règlements clarifiant les modalités de distribution des paiements issus de projets REDD+ de démonstration.

La préparation juridique pour la REDD+ est un effort de nature transversale. La plupart des aspects REDD+ tels que, par exemple, le partage des bénéfices, le régime foncier et les systèmes nationaux de suivi des forêts comportent diverses considérations juridiques. Comblers les lacunes juridiques et abroger les incohérences peuvent soutenir divers efforts, tels ceux visant à clarifier les droits fonciers, définir les mandats institutionnels pour les processus de Suivi, Notification et Vérification (MNV), assurer que les sauvegardes de la REDD+ sont prises en compte et respectées ainsi que concevoir des mécanismes efficaces de partage des bénéfices. Détecter et prévenir les chevauchements entre différentes lois sectorielles et clarifier certaines dispositions juridiques peuvent aussi contribuer à ces efforts.

En République Démocratique du Congo, le décret n°09/40 a institutionnalisé le processus REDD+ avec la création du Comité national REDD et du Comité interministériel REDD.

2. Pourquoi un cadre juridique adéquat est-il important pour le succès de la REDD+?

Bâtir un cadre juridique pour la REDD+ est l'une des pierres angulaires de la gouvernance REDD+. Par exemple, la définition juridique des arrangements institutionnels pour la REDD+ offre l'opportunité de faciliter la coordination des politiques et actions liées à la REDD+. La préparation juridique promeut aussi

la transparence des processus de prise de décisions et la participation active des parties prenantes (ex. responsables politiques, organisations non gouvernementales, autorités centrales et locales, communautés locales et acteurs du secteur privé) au processus de développement du droit. La conformité avec les directives internationales liées à la REDD+, notamment celles de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), est également assurée par la révision des instruments juridiques pertinents.

Un cadre juridique opérationnel constitue un facteur clé de réussite pour la mise en œuvre de la REDD+. Non seulement la préparation juridique renforce les structures de gouvernance, mais elle prépare aussi le terrain pour la mise en œuvre de la REDD+. Les efforts de préparation peuvent mener à l'identification de lacunes ou incohérences juridiques, tel le manque d'harmonisation de la terminologie forestière. Une prise en charge de ces défis le plus tôt possible dans le processus de préparation à la REDD+ facilitera la transition vers la mise en œuvre d'actions concrètes.

Le Mexique a été l'un des premiers pays à reformer en 2012 sa Loi sur l'environnement (1988) et sa Loi sur la mise en valeur durable des forêts (2003). Celles-ci clarifient les termes liés à la REDD+, tels que « dégradation » et « déforestation » et fournit une définition pour les services environnementaux.



Un cadre juridique transparent et solide est aussi nécessaire pour attirer des investissements pour la mise en œuvre de la REDD+. La préparation juridique fournit l'occasion de maximiser la confiance des investisseurs. L'adoption de lois et réglementations fondées sur une approche participative et une mise en application renforcée du droit réduisent les risques perçus par le secteur privé.

3. Par où commencer?

Tirer parti des processus de réforme en cours est fortement recommandé. C'est le cas de Madagascar où la réforme des lois et réglementations forestières et leur compilation dans un code forestier offrent l'occasion d'établir un cadre juridique adéquat en appui à la REDD+.

De nombreux pays ont entamé des activités de préparation juridique, certains avec l'appui du programme ONU-REDD. On constate **deux points d'entrée principaux pour la préparation juridique. Certains pays débutent avec une analyse de leurs politiques, législations et réglementations (PLR) liées à la REDD+ afin de prioriser les domaines où des réformes juridiques sont nécessaires** tels le droit à l'information, la gestion des conflits liés à la REDD+, etc.

D'autres pays identifient des lacunes juridiques au cours d'activités portant sur des aspects spécifiques de la REDD+.

Par exemple, les évaluations de risques

de corruption comprennent une composante juridique qui examine la mise en œuvre des lois anti-corruption ou d'accès à l'information et leur éventuelle application dans le contexte de la REDD+. Les évaluations participatives de la gouvernance pour la REDD+ peuvent aussi mettre en évidence des incohérences juridiques et identifier des besoins de préparation juridique spécifiques pour renforcer les structures de gouvernance et certains PLR.

Ces deux points d'entrée pour la préparation juridique requièrent des efforts additionnels en vue d'amender des textes de loi existants ou de formuler de nouvelles dispositions, et ce afin de munir les processus et stratégies REDD+ nationaux de cadres juridiques adaptés. Ils peuvent aussi mener à des activités de renforcement des capacités, telles celles liées à la mise en application du droit.

Les efforts de préparation juridique pour la REDD+ au Honduras comprennent le renforcement des capacités juridiques de diverses institutions telles que la Confédération des villages autochtones du Honduras (Confederación de Pueblos Autóctonos de Honduras) ainsi que la présentation du cadre législatif REDD+ au Congrès national.

Œuvrer avec des institutions gouvernementales compétentes, y compris des agences d'exécution, pour promouvoir l'adoption des textes et la mise en application du droit est aussi fondamental pour rendre opérationnelles les réformes juridiques. Dans le cadre d'activités de projets, notons qu'un travail juridique pourrait également être nécessaire, par exemple pour rédiger des accords contractuels entre les développeurs de projets et les institutions gouvernementales.

«L'analyse juridique visant à soutenir les efforts de préparation à la REDD+ au Kenya a grandement contribué à identifier les lacunes des instruments politiques et législatifs actuels qui seront considérées dans le cadre de la stratégie REDD+. En outre, l'analyse a permis d'identifier les domaines prioritaires sur lesquels le cadre juridique du Kenya pour la mise en œuvre de la REDD+ devra se focaliser.»

Alfred Gichu, Coordinateur national REDD+ et Point focal d'ONU-REDD du Kenya.

4. Appui du programme ONU-REDD sur la préparation juridique

L'appui pour la préparation juridique du programme ONU-REDD est disponible à plusieurs échelles. À la demande d'un gouvernement, **des conseils et une assistance juridiques peuvent être fournis afin de mener une analyse des PLR en vigueur, évaluer les capacités de mise en application du droit et/ou formuler des recommandations pour des réformes juridiques, y compris la préparation de textes juridiques.** Cette assistance s'appuie sur une collaboration avec le pays et un processus participatif de formulation du droit.

Des activités de renforcement des capacités sont aussi organisées aux niveaux régional et international. Des ateliers régionaux de renforcement des capacités juridiques spécifiques à la REDD+ sont menés régulièrement. Des études de cas et bonnes pratiques en matière de préparation juridique, ainsi que des documents d'orientation pour les juristes nationaux et autres parties prenantes sont également publiés par le Programme afin de soutenir les pays dans leurs efforts de préparation juridique pour la REDD+.